

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2020

ARRÊTÉS DE CATASTROPHE NATURELLE - (N° 2893)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par

Mme De Temmerman, Mme Wonner, Mme Chapelier, Mme Tuffnell et Mme Bagarry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.